

CONSEILS METHODOLOGIQUES POUR LES « COLLES » EN HISTOIRE.

Les colles en histoire sont avant tout des **entraînements méthodologiques utiles** pour :

- 1°) travailler sa prise de parole.
- 2°) s'exercer aux difficiles exercices de dissertation et de commentaire de document.
- 3°) faciliter l'apprentissage et la précision des connaissances.

En parallèle, les colles participent à votre formation globale d'acquisition d'une culture générale littéraire et à votre préparation aux épreuves d'admissibilité et d'admission des concours.

Dès lors, malgré le stress qu'elles peuvent engendrer, ces colles sont organisées à **votre seul profit** dans la mesure où elles constituent un **temps privilégié de travail individualisé**, des moments où il est possible de se tromper ou de faire part de ses doutes ou incompréhensions pour être mieux en mesure de les surmonter par la suite.

Le déroulement.

En histoire, les colles durent 1h :

- ✓ **30 minutes de préparation** : le sujet ou le document vous est donné au début de ce temps de préparation. **ATTENTION** : ce laps de temps est beaucoup trop court pour pouvoir tout mettre par écrit ; il faut se limiter à l'introduction, au plan détaillé et à la conclusion. Donc cela impose d'improviser durant l'exposé.
- ✓ **20 minutes d'exposé** : vous détenez seul la parole ; l'interrogateur ne vous interrompt pas théoriquement ; vous devez répondre au sujet en argumentant ; s'il s'agit d'un commentaire de document, vous devez systématiquement partir du document (le citer s'il s'agit d'un texte, le décrire s'il s'agit d'une iconographie).
- ✓ **10 minutes de reprises** qui prend la forme d'un questionnement de la part du professeur et se termine généralement comme un dialogue ; les finalités sont de remédier éventuellement à votre exposé en faisant préciser votre argumentation, d'approfondir certains de vos propos, de votre analyse, etc.

L'analyse du sujet.

Comme dans la plupart des exercices en histoire, **être capable de comprendre un sujet et de le traiter en un temps limité constituent des éléments de discrimination lors de l'évaluation**. On ne vous demande pas de tout dire (ni de tout savoir). Mais on attend de vous que vous soyez capable de repérer les enjeux d'un problème historique et d'y répondre avec une stricte exactitude.

Par conséquent, l'analyse du sujet est une étape primordiale. Le **pire est le hors-sujet ou la récitation incohérente du cours**. Il faut donc bien cerner le sujet, son cadre spatio-temporel, ses enjeux et ses limites. Comment faire ?

- 1°) **Réfléchir aux termes du sujet/document** pour eux-mêmes (les définir) et dans leurs rapports les uns avec les autres.
- 2°) **Formuler des questions basiques** pour cerner aux mieux les enjeux du sujet.
- 3°) **Faire attention aux bornes chronologiques et à l'espace géographique concerné**. Il s'agit de comprendre pourquoi votre sujet commence et se finit à telle date et pas à telle autre, pourquoi il concerne tel espace et pas tel autre.
- 4°) **Trouver une problématique** : un moyen commode pour la trouver est de la formuler sous la forme d'un paradoxe, c'est-à-dire d'une contradiction apparente : pourquoi tel

événement se produit alors qu'il semblait improbable ? Pourquoi tel personnage s'adresse à tel autre alors qu'ils semblent se détester ?

La construction de l'argumentation.

Tout travail en histoire est un travail d'argumentation : **l'exposé est le cadre d'une réflexion logique et rationnelle**. Le danger est de plaquer sur un sujet le cours, des connaissances apprises par cœur, un plan type, etc. Cela donne des propos en inadéquation avec le sujet.

Aussi, quelques grands principes doivent être suivis :

- ✓ **Le développement doit être une réponse nuancée à votre problématique.** Les thèmes développés doivent être, 2, 3 ou 4, correspondant à des grandes parties lors d'un devoir écrit.
- ✓ **Ces parties doivent être équilibrées** et ne doivent pas répéter les mêmes informations.
- ✓ Dans le cas du commentaire de document, vous devez obligatoirement partir du document ; dans le cas d'une dissertation, vous devez poser l'argument général et le prouver par un exemple précis.

Il existe différents types de plan en histoire. Mais n'oubliez jamais que c'est votre sujet et votre problématique qui imposent le plan et non l'inverse.

- ❖ Le PLAN CHRONOLOGIQUE considère une durée assez longue dans laquelle il y a des étapes, des évolutions. Il s'agit donc de construire un plan qui subdivise la durée en phases successives. Chaque grande phase doit être analysée et ses caractéristiques dégagées. En aucun cas le devoir ne doit prendre la forme d'une suite de simples événements.
- ❖ Le PLAN THEMATIQUE envisage plusieurs aspects, plusieurs "facettes". Il s'agit souvent de thèmes assez généraux du genre: aspect politique, militaire, social, économique, culturel etc... Mais ces thèmes, bien sûr, peuvent être plus précis ou sélectifs.
- ❖ Le PLAN CHRONO-THEMATIQUE est un mixte des deux.
- ❖ Le PLAN EXPLICATIF étudie un fait, un événement dans tout son déroulement et tente de l'expliquer I) CAUSE II) CARACTERE III) CONSEQUENCES.
- ❖ Le PLAN TABLEAU considère un phénomène, un pays, un groupe social, etc, à un moment donné. Il s'agit souvent d'une très courte période de temps portant sur un ou quelques jours, un mois ou une année.

Mais n'oubliez jamais qu'en concours, un plan original est toujours valorisé.

Un exemple :

Christianisme et citoyenneté dans le monde romain

I^{er}-V^e siècle ap. J.-C.).

1°) 1^{ère} lecture :

Christianisme et citoyenneté dans le monde romain

I^{er}-V^e siècle ap. J.-C.).

- Thématique globale : naissance et diffusion du Christianisme.
- Thématique précise : la citoyenneté romaine.
- L'époque : du I^{er} au V^e, soit environ 500 ans d'histoire.

2°) 2^e lecture :

Qu'est-ce que le christianisme ?

Quand débute-t-il ? ?

Qui est chrétien ? Selon quels critères ?

Qui est citoyen ? Qui est non-citoyen ?

Sont-ils nombreux ? Quels sont leurs droits et devoirs ?

Quelle place la religion occupe-t-elle dans la citoyenneté ?

Comment évolue la conception de la citoyenneté ? S'ouvre-t-elle ou se referme-t-elle ?

Se limite-t-on à Rome pour l'ensemble de l'Empire ?

Et les « étrangers » installés dans l'Empire romain ?

Et les Romains installés à l'étranger ?

Christianisme et citoyenneté dans le monde romain

I^{er}-V^e siècle ap. J.-C.).

3°) Paradoxe :

Christianisme et citoyenneté dans le monde romain

I^{er}-V^e siècle ap. J.-C.).

Le Christianisme est censé être universel, dépasser le cadre restrictif de la citoyenneté romaine, ne pas s'en préoccuper.

Or être ou pas citoyen a des répercussions sur son appartenance religieuse, sa participation ou non aux pratiques chrétiennes, son positionnement face à l'Etat romain, etc.

4°) Problématique :

Pourquoi le chrétien, dans le monde romain, n'échappe-t-il pas aux avantages et aux contraintes du droit de cité alors que, théoriquement, la religion chrétienne s'adresse à toutes les catégories de la société romaine et apparaît donc comme universelle et dépassant le cadre civique ?

⇒ **Parce que...**

Plan thématique possible.

I- Le Christianisme est une religion aux valeurs universelles a posteriori et après débats et polémiques.

II- Le christianisme est une religion sociale : être chrétien impose d'être intégré dans la société romaine.

III- Le Christianisme profite de la citoyenneté romaine.